L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No. 73 rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 17 OCTOBRE 1862. — Entre les rues Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans:
VENDREDI MATIN, 17 OCTOBRE

☞ Les porteurs sont autorisés à recevoir des abonnés à la semaine à raison de 25 cents.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. M. Jacobs, Passage de la Bourse, No 9 — meubles.

Par R. T. Montgomery, sur la Levée, face à la rue Toulouse — 1650 sacs gros sel.

Par Hoffman & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 11 — marchandises sèches, vêtements, chapeaux, bottes et souliers.

Nouvelles du Sud.

Passage du Potomac par McClellan

LES DEUX ARMÉES dans une FORTE POSITION.

Bataille imminente.

AUTRES DETAILS SUR LA BATAILLE DE CORINTHE.

Nous empruntons à un extra du *True Delta* les nouvelles suivantes puisées dans le *Mississippian* (Grenada), *Appeal* du vendredi 10 octobre.

AFFAIRES EN VIRGINIE.

Le *Richmond Examiner* du 1er contient les informations suivantes sur l'armée de la Virginie:

Nous avons lieu de croire que toute l'armée de McClellan est de nouveau sur le sol de la Virginie. On dit qu'elle a traversé le Potomac dimanche, à trois points différents: Harper's Ferry, Shepardstown et Williamsport. Nos forces se sont repliées devant l'ennemi et étaient, aux derniers avis, dans les environs de Bunker Hill, à dix milles au Nord de Winchester.

Le fait que le général Lee n'a pas disputé le passage de la rivière quand il pouvait si aisément commander les gués avec son artillerie fait présumer qu'il a confiance dans une rencontre en rase campagne et qu'il désire attirer l'ennemi sur un champ de bataille choisi. On croit généralement à une autre grande bataille, qui sera peut-être le coup décisif de la campagne. Le télégraphe marche entre Richmond et Winchester et à toute heure nous pouvons recevoir la nouvelle que la lutte a commencé.

S'il faut en croire ce que disent des personnes bien informées, on a la perspective encourageante d'une victoire. Notre armée est considérablement plus forte et sous tous les rapports en meilleur état que lorsqu'elle a traversé le Maryland [illegible], tandis que son prestige, augmenté par une série de victoires, est imposant.

Des passagers arrivés hier, directement de Winchester, nous apprennent que dimanche dernier la division de Longstreet s'était approchée à quatre milles de Winchester, mais lundi on a fait une contremarche et s'est établi dans la direction de Bunker Hill. On ignore la cause de ce mouvement.

L'article suivant du *Dispatch* jette quelque lumière sur les mouvements et la position des armées belligérantes dans la Virginie septentrionale. Tout indique qu'une autre grande bataille est imminente.

Nos derniers avis de notre armée dans la Virginie septentrionale [illegible] de l'armée de McClellan [illegible].

Tous les rapports s'accordent à dire que l'ennemi, en forces considérables, a traversé le Potomac à Harper's Ferry et à Shepardstown et que nos forces, sous Lee, ont pris une forte position où elles attendent l'approche de l'ennemi. On dit que les fédéraux s'avancent par la route d'Harper's Ferry à Smithfield, comté de Jefferson, et de Shepardstown par la route qui va de ce point à Smithfield. Ce sont deux bonnes routes qui traversent le cœur du comté Jefferson. De Shepardstown à Smithfield la distance est de 12 milles et de Harper's Ferry au même point il y a 15 milles.

Un autre rapport dit qu'outre ces deux colonnes, une troisième a traversé à Williamsport, et s'avance par Martinsburg. Cette ville est à 12 milles de Williamsport et à la même distance de Bunker Hill, village [illegible], situé à dix milles au nord de Winchester et à cinq milles à l'ouest de Smithfield. Le pays entre Bunker Hill et Smithfield est montueux, et sur un parcours de plusieurs milles la route principale traverse d'épaisses forêts de pins et de chênes. Presque à moitié route entre ces deux points, la route traverse la ravine Opequon, cours d'eau à peine guéable dans les hautes eaux. Bunker Hill est sur la ravine Mill, à deux milles de son confluent avec l'Opequon.

Il y a aussi une route qui va de Leetown à Bunker Hill, qui traverse l'Opequon à 3 milles au-dessus de ce dernier endroit. Cette route coupe la route de Martinsburg à Winchester, à un mille au nord de Bunker Hill. Il est plus que probable que la colonne de l'ennemi qui vient de Shepardstown prendra cette route. Bunker Hill ou Mill Creek [illegible] la même position où le général Johnston a offert la bataille à Patterson, au mois de juin 1861, ses forces étant rangées en ligne de bataille toute la journée en attendant l'approche de l'ennemi de Martinsburg. Lorsque notre armée se retira, Patterson occupa la position pendant plusieurs jours, perdant son temps jusqu'à ce que l'armée de Johnston eut opéré sa jonction avec celle de Beauregard à Manassas et pris part à la bataille du 21 juillet.

L'armée du général Lee.

L'*Appeal* contient ce qui suit sur les dernières nouvelles de la Virginie:

Le dernier rapport que nous ayons sur l'armée de la Virginie septentrionale est celui du *Richmond Examiner* du 2 qui donne des nouvelles jusqu'au dimanche précédent. Nos forces étaient alors en position autour de Bunker Hill (Mill Creek), position très forte à dix milles au Nord de Winchester, notre droite appuyant sur la rivière Opequon. Les passagers rapportent [illegible]. Le quartier général de McClellan était, à la même date, à Martinsburg. Il a traversé le Potomac avec le gros de son armée à Williamsport pendant que des corps détachés le traversaient plus bas à Shepardstown et à Harper's Ferry.

Nouvelles du Piémont.

(Correspondance du *Richmond Enquirer*.)

Près de Winchester, Virginie, 28 septembre. — Dans une lettre récente, j'estimais notre perte à la bataille de Sharpsburg à 6 ou 8 mille hommes et celle de l'ennemi [illegible] fois plus. Cette évaluation de notre perte est justifiée par les rapports officiels subséquents du quartier général et vous avez vu les aveux de la *Tribune* de N. York que la "Grande armée" a subi une perte de 25,000 hommes.

La force qui traversa la rivière près de Shepardstown, sur les derrières de notre armée, était une partie de la division de Fitz John Porter. Elle put s'éloigner d'un mille ou deux de la rivière, fut attaquée par la division du général A. P. Hill, du corps de Jackson et refoulée dans le Potomac avec une forte perte. L'action fut vive et vaillamment soutenue par nos troupes [illegible].

Le général a joué un rôle distingué dans toutes les dernières batailles, comme un officier d'un très haut mérite et il commande une division qui compte parmi les meilleures de notre armée. Depuis cette affaire, nos forces ont goûté le repos [illegible]. Chaque jour ajoute de grandes forces à l'armée [illegible] traînards qui [illegible] rejoindre l'armée [illegible] mercredi, jour de la grande bataille, notre victoire eut été pour l'ennemi une déroute complète.

Je vous dirai bientôt quels sont les mouvements probables de notre armée; qu'il ait un bon résultat, c'est ce dont tous ceux qui connaissent le général Lee ne doutent pas.

Congrès.

Richmond, 2 octobre. — Au Sénat un bill pour payer les officiers de la marine Confédérée qui ont été arrêtés et emprisonnés par le gouvernement de Lincoln [illegible].

A midi, le Sénat a eu une séance secrète qui a duré jusqu'à l'ajournement.

A la Chambre un bill pour la rémunération des collecteurs de la taxe de guerre, a été adopté.

[illegible]

La bataille de Corinthe.

[illegible]

[illegible] une position dominante. Le massacre de nos troupes, sur ce point, a été terrible. L'ennemi n'a pas poursuivi [illegible]. Il paraîtrait d'après cela que la retraite par le pont n'était pas [illegible] gardée par nos officiers.

[illegible]

Sous le titre de "Correction," l'*Appeal* dit:

Nous trouvons les lignes suivantes dans le *Mississippian* du 8:

Il paraît que le général Pillow était présent à la défaite de Corinth. Van Dorn, Lovell et Pillow! Précieux trio, [illegible].

[illegible]

Quelques justes que soient ces remontrances de notre confrère, en ce qui concerne Van Dorn et Lovell, nous ne pouvons pas cependant laisser répandre au loin l'impression que le général Pillow doive être responsable en rien de quelque désastre [illegible].

Par un ordre général du département de la guerre, le major général John C. Pemberton a été nommé commandant du nouveau département composé de l'Etat du Mississippi et de la partie de la Louisiane située à l'Est du fleuve. Le général Pemberton était récemment à Charleston et Savannah.

Dans un débat qui a eu lieu jeudi au sénat confédéré sur le bill pour l'organisation des bandes de partisans, M. Oldham a dit avoir appris d'un officier du génie que l'ennemi avait pris pied sur la côte du Texas, et avait possession de la passe Aransas, entre les îles Mustang et St-Joseph, au dessus de Corpus-Christi.

Le 2 courant, le sénat a passé un bill qui établit la peine de mort pour tout soldat des Etats-Unis, commandant ou non, qui sera trouvé muni de billets confédérés contrefaits et qui essaiera de les passer. Ce bill a passé à la Chambre et a force de loi. Que les spéculateurs de cet article à Memphis prennent garde.

Le steamer de la malle des E. U. *Roanoke*, capitaine Thompson, est parti hier soir à 5 heures, pour New-York via la Havane, avec un fret considérable, $50,000 en espèces, les malles et les passagers suivants:

Pour New York. — M. Laronia, sa femme et un enfant; N. Werens, J. Murphy et sa femme, O. E. Pennes, P. A. Giraud, O. Rooche, Mme J. Henderson, sa sœur et 2 enfants, C. E. Ludlow, & H. Kennedy, Mme J. O. Kearney et 2 enfants, Mme Quessel et sa famille, H. B. Kean, H. Kennedy et sa famille, L. W. Dodge, H. Zeberbor, C. W. Amburger, J. McGoveau, L. J. Cohn, Mme de Monjau et ses deux filles, J. D. Gapner, Mme E. Happel, F. Wagner, sa femme et un enfant, Judge Train, Kittrige, Eaton, J. Harth — et 66 à l'entrepont.

Pour la Havane. — M. Trémoulet et sa famille, MM. Carrière, Pedro Olivera, A. Da Silva, sa femme et sa fille, Mme J. B. Arganses, Dr Lieberre, Jos. Dounet, A. Becker, W. H. Rust, Victor Prados — et 16 à l'entrepont.

Le steamer Trade Wind. — Par un passager arrivé de New-York sur le *Matanzas*, nous apprenons que le steamer *Trade Wind* est bien parti de New York le premier octobre, comme on l'avait annoncé; on a donc lieu de s'étonner qu'il ne soit pas encore arrivé. Il aura probablement été forcé, par le mauvais temps, d'entrer dans un port de relâche.

Béliers blindés à Wilmington. — Une lettre adressée au *New York Herald* par un correspondant à bord du steamship des Etats-Unis *State of Georgia*, daté de New-Inlet, à la hauteur de Wilmington, Caroline du Nord, 20 septembre, dit:

Le bruit court que les rebelles ont un ou deux béliers blindés à Wilmington, qui sont sur le point d'aller bombarder quelque [illegible]. Nous avons appris cela de nègres fugitifs qui arrivent en foule. Généralement ils donnent des renseignements corrects.

Fournitures pour tailleurs. — La maison Dumas frères, 136 rue de Chartres, a reçu de France, par le *Bonsis*, de belles marchandises à l'usage des tailleurs, [illegible] draps, casimirs, velours et soieries pour gilets, satin noir, etc., le tout, de choix et provenant des premières fabriques. MM. Dumas frères vendent ces marchandises au plus bas prix de la place. Voir aux avis.

Les deux proclamations.

DISCOURS DE L'HON. JAMES BROOKS.
Devant l'association démocratique Unioniste.

New York, 29 septembre 1862.

Nous trouvons dans le *New-York Express* du 4 courant, le discours prononcé par l'honorable James Brooks devant le grand meeting démocratique qui a eu lieu à New York le 29 septembre; nous ne pouvons en donner que l'analyse et les principaux passages.

L'orateur débute par dire que bien qu'il [illegible].

[illegible]

Qui a créé cette arbitraire de la Constitution, le rejeton d'une minorité populaire, qui l'a investi d'un pouvoir arbitraire sur trente millions d'êtres humains? — un pouvoir qui, s'il était exercé en Angleterre, [illegible].

[illegible]

M. Brooks ne sympathise pas pour cela avec la sécession. [illegible]

Le résumé des idées de M. Brooks, quant à la guerre, serait d'enfermer le Sud dans un vaste cordon militaire [illegible].

L'Orateur déclare qu'il s'abstiendra de citer [illegible].

[illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

Cour du Recorder — [illegible]

Thomas Smith, soldat, [illegible].

La plainte formulée contre les demoiselles Gerhart a été mise hors de cour.

Antony Lipscomb, [illegible].

Mary Butler [illegible] whisky [illegible].

Pat Casey [illegible].

Biddy Harley [illegible].

Des esclaves appartenant à M. Tate [illegible].

Promotions. — Henry White, sergent au poste Tremé, vient d'être nommé lieutenant de la police du 3me District, en remplacement de M. Samson, démissionnaire.

— L. Malone a été nommé sergent du poste Tremé.

Accident. — Thos. Duffy, homme d'équipage de la canonnière *Calhoun*, en se rendant à bord, au lac, à l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, est tombé sur le wharf et s'est blessé à la tête. Il a fallu le transporter à l'Hôpital de Charité. La blessure n'est pas grave.

Les wharves. — L'aspect de la levée est [illegible]. On se souvient qu'à l'arrivée de la flotte, en face de la ville, le feu fut mis aux marchandises déposées sur les wharves, dont plusieurs furent en partie brûlés. Ils ont été réparés [illegible].

Décédé, hier, à 5 heures de l'après-midi, à l'âge de 37 ans, *Jean Baptiste* BONLIEU, natif de Bulgnéville (France). Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 3 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue des Français, en face de l'hôpital Luxembourg.

BULLETIN COMMERCIAL

NOUVELLE-ORLÉANS, *Jeudi soir, 16 octobre.*

[illegible]

COTON — [illegible]

TABAC — [illegible]

SUCRE — [illegible]

MELASSE — [illegible]

FARINE — [illegible]

GRAISSE — [illegible]

BACON — [illegible]

CAFÉ — [illegible]

PORC — [illegible]

SON — [illegible]

AVOINE — [illegible]

FRET — [illegible]

EDITION D'HIER SOIR.

Elections au Nord.

Du premier octobre au 15 novembre, il doit y avoir des élections dans treize des Etats du Nord pour nommer des fonctionnaires d'Etat et des membres du Congrès. Ces élections ont déjà commencé, comme on le verra par la liste suivante qui indique les dates des élections dans les différents Etats.

Dans la Pennsylvanie, l'Illinois, l'Indiana, l'Ohio et le Minnesota, le deuxième lundi d'Octobre. Dans le Maryland, le Massachusetts, le Michigan, le Wisconsin, le New Jersey, New York, l'Iowa, le premier mardi de novembre. [illegible] Delaware, le deuxième mardi de novembre.

L'élection qui vient d'avoir lieu le mardi 14 courant, en Pennsylvanie, est de la plus haute importance; on peut la considérer comme indiquant le caractère de toutes les autres. Si les démocrates y ont triomphé, ce triomphe sera pour eux un présage de succès dans les élections des autres Etats, et les victoires du parti démocrate-conservateur dans deux ou trois des plus grands Etats du Nord permettraient d'augurer un changement dans la politique de l'administration fédérale.

Escadre pour le Mississippi. — On lit dans le *New York Herald*:

D. D. Porter, de la marine des Etats-Unis, a été nommé au commandement de toutes les forces navales sur le Mississippi avec le grade de contre amiral. La force placée sous ses ordres, en bâtiments, canons et hommes, sera plus forte qu'aucune autre qui ait été mise sous le commandement d'un officier de marine des Etats-Unis. Son escadre sera distincte de celle de l'amiral Farragut, qui continuera à commander l'escadre du golfe et dont le quartier général sera à Pensacola.

Bruits de reconnaissance.

Le *New-York Mercury* du 5 octobre a reçu la dépêche suivante de Washington sous la date du 4:

L'empereur de France a rompu la glace. Le gouvernement a été informé par le dernier steamer que Napoléon reconnaîtra certainement le Sud dans le courant du mois d'octobre. Les [illegible] devant Washington l'ont convaincu que le Sud ne peut être conquis; il va donc se hâter de faire preuve d'amitié pour les sécessionnistes, et de s'assurer leur bon vouloir aux dépens de ses voisins les Anglais. C'est ici la croyance générale, et la nouvelle a été envoyée hier à New-York pour être utilisée à la Bourse. S'il y a eu une panique sur les fonds, elle a été causée par cette information.

L'or à New-York. — L'or à New-York continue à se vendre à 22 à 23 pour cent de prime; l'argent commande 15 à 17 0/0 de prime et les anciens billets du trésor dits "demand notes" se vendent à 19 3/4 à 7/8 de prime.

Une plaisanterie du Herald. — Les 30,000 hommes de l'expédition française du Mexique empêchent le *Herald* de dormir. Que diable Napoléon veut-il faire de ces 30,000 hommes au Mexique, se demande ce véritable journal. Il doute qu'il n'en a pas besoin pour forcer le Mexique à la paix, que cela ne suffirait pas pour intervenir aux Etats-Unis, et il conclut que cette armée qu'on envoie à la Vera-Cruz est en réalité destinée à l'Inde, en vertu, sans doute, de cet adage que "tout chemin mène à Rome." Pour mettre le comble à la plaisanterie, le *Herald* termine par la charmante saillie que voici:

Le sagace empereur des Français sait bien qu'il ne pourrait conquérir le Mexique contre la volonté du peuple des Etats-Unis et que quand nous aurons réglé notre querelle domestique — comme nous l'aurons probablement fait avant le mois de mai prochain — *nous chasserons les envahisseurs du Mexique beaucoup plus vite qu'ils ne sont venus.*

Résolutions du Congrès confédéré. — Le 26 septembre dernier, la Chambre des représentants à Richmond a adopté, sur le rapport du comité militaire, les résolutions suivantes:

Résolu: que le président soit requis d'entrer, [illegible].

Résolu de plus: que le président soit requis de demander, par écrit aux autorités des Etats-Unis l'élargissement immédiat et sans condition de tous les citoyens des Etats Confédérés [illegible], et de communiquer au Congrès le résultat de cette demande.

Un Gouverneur désavoué. — Le *Louisville Journal* dit que le Kentucky [illegible].

Position des généraux confédérés. — Nous apprenons, dit le *Wheeling Argus*, que le général Longstreet s'est établi dans la résidence de Ch. James Faulkner à Martinsburg, que le général Lee est chez le docteur Hammond, à North Mountain, et que Stonewall Jackson [illegible].

La presse européenne.

Nous lisons dans le *Constitutionnel* du 19 septembre:

A mesure que la situation des fédéraux s'aggrave, la question de la reconnaissance des Etats du Sud fait de rapides progrès; le *Morning Post*, prenant en revue les raisons que fait valoir la Confédération du Sud, déclare que si son droit n'est pas encore péremptoirement établi, il mérite du moins la plus sérieuse attention. Le *Times* va plus loin: il donne à entendre que la reconnaissance sera l'objet de sérieuses délibérations de la part du gouvernement anglais dans le courant du mois prochain.

Le *Morning Star* signale un fait curieux: il serait arrivé de Charleston à Liverpool un steamer chargé de 2,000 balles de coton. "On peut, ajoute le *Morning Star*, s'en procurer de la même provenance, et l'on [illegible] aller les chercher."

Nous trouvons dans la *Patrie* de la même date le paragraphe qui suit:

Le *Times* termine ainsi un article consacré à l'examen des derniers événements militaires d'Amérique: "La presse de New York peut bien recommander [illegible] de l'Union, et les gouverneurs de la Nouvelle Angleterre peuvent demander conseil à la Providence. [illegible]"

Cette conclusion du *Times* est celle de presque toutes les autres feuilles anglaises, qui ont cessé de s'abuser sur les fausses considérations morales invoquées par les partisans exclusifs du Nord et qui apportent enfin dans l'étude de la situation actuelle un grand sens pratique.

Le *Constitutionnel* du 19 contient un long article intitulé: "Coup d'œil sur la guerre d'Amérique," qui résume les opérations militaires et conclut par le paragraphe suivant:

Qu'il nous soit permis, en terminant, de tirer de ce rapide aperçu autre chose que des conséquences purement militaires: dans cette campagne si vaguement combinée, exécutée si brillamment, il y a plus encore que l'indomptable énergie d'hommes combattant pour la liberté, il y a l'invincible volonté d'un peuple unanime, organisé, qui donne la mesure de sa force et pose la base de ses droits.

La *Presse* termine un article intitulé "de la reconnaissance des Etats du Sud", par les conclusions suivantes:

Au fond, l'Europe souffre autant que l'Amérique. Ses ateliers sont fermés; ses populations ouvrières sont réduites à la misère; toute son activité économique est paralysée; l'équilibre politique est lui même compromis [illegible]. Pour l'Europe [illegible] la situation actuelle ne saurait se prolonger sans d'imminents désastres. Elle puise dès lors son droit d'action dans la sauvegarde de ses propres intérêts.

Trois moyens s'offrent dans ce but: la médiation; l'intervention; la reconnaissance des Etats du Sud.

La médiation est impossible; il faudrait le consentement des belligérants; il faudrait encore qu'un des deux proposât ou acceptât un arbitrage; [illegible] pour l'espérer.

L'intervention n'est autre chose qu'une déclaration de guerre. Qui donc voudrait jeter la politique européenne dans de pareils hasards?

La reconnaissance des Etats du Sud est, au contraire, un moyen efficace, légitime, conforme aux principes du droit moderne.

Ce qui [illegible] la lutte, c'est l'attitude passive des puissances européennes. [illegible] Tant que le Nord pourra compter sur l'abstention de la France et de l'Angleterre, il persévérera dans ce système de guerre à outrance qui doit infailliblement amener la ruine des deux [illegible]

[illegible] sympathies de l'opinion que parce qu'elle a pour elle la justice et le droit. Que demande le Sud? La faculté de se gouverner lui-même, [illegible] le pacte fédéral lui garantit. On appelle les Etats du Sud des rebelles, des insurgés: ce serait vrai si les Etats-Unis étaient un empire unitaire, où une partie du peuple se serait mise en guerre contre le pouvoir souverain. Mais ils étaient une confédération où chaque Etat gardait sa souveraineté, son indépendance et son droit absolu de rompre le lien fédéral.

En reconnaissant ces vérités, c'est le Nord qui viole le pacte primitif, c'est lui qui veut asservir le Sud à son autorité. Le Sud donne donc au monde le spectacle d'un peuple qui combat pour sa liberté, et, depuis dix-huit mois, il prouve, par ses succès, qu'il veut être indépendant; par ses armes, qu'il peut défendre son indépendance menacée.

A ce double point de vue, la confédération du Sud réunit les conditions que le droit moderne exige pour la reconnaissance d'un nouvel Etat, lorsque l'on veut que cet Etat existe, qu'il soit organisé, qu'il soit assez fort pour se protéger.

La France, qui a proclamé et mis en pratique ces grandes maximes du droit public, doit-elle les méconnaître chez un peuple qui, depuis longtemps, tend vers elle ses bras, et auquel l'attachent tant de souvenirs, tant d'affinités originelles, tant et de puissants intérêts? Que l'Angleterre hésite, cela se comprend. Malgré les déclarations sympathiques de ses hommes d'Etat, il est impossible d'oublier que l'Amérique est pour le Royaume-Uni un vieil adversaire et un redoutable rival et l'on peut croire que la fière nation, qui a toujours prétendu à l'empire des mers, n'éprouverait pas d'inconsolables regrets si les Etats-Unis étaient amoindris par d'irréparables désastres. Tels ne sauraient être le but et la politique de la France, à qui tout commande d'encourager, sur le bord occidental de l'Atlantique, le développement de puissances amies, liées à elle par la solidarité des échanges de toute nature et par le lien des idées communes.

L'utilité de reconnaître les Etats du Sud fait donc dans l'opinion publique en France, en Angleterre et même en Amérique, les progrès les plus évidents. C'est là un symptôme caractéristique. Quand une question est ainsi résolue par le sentiment public, il est rare qu'elle tarde à l'être par la sagesse des gouvernements.

J. Cohen.

Télégrammes du Nord.

On vient de recevoir la dépêche suivante:

Quartier Général de l'armée, St-Paul, 26 septembre.

Au Major général Halleck.

Des dépêches du colonel Sibley annoncent qu'un vif engagement avec les Sioux a eu lieu près Yellow Medicine; 30 Indiens ont été tués et un grand nombre blessés. Notre perte est de cinq tués et 34 blessés. Les Indiens se sont enfuis. Sibley les poursuit.

Signé: Jones Pope.

Kentucky.
Louisville, 28 octobre.

Les officiers confédérés appliquent rigoureusement la conscription autour de Lexington et sur d'autres points occupés par les rebelles.

Une escarmouche a eu lieu aujourd'hui à Middletown entre un régiment de cavalerie fédérale et un détachement de troupes rebelles; ceux-ci ont pris la fuite, ils ont eu un homme de tué.

Armée du Potomac.
Baltimore, 28 septembre.

L'*American* publie le relevé suivant:

Nos pertes à la bataille d'Antietam dépassent 10,000 hommes. Voici les chiffres officiels:

Corps de Sumner, 519 tués, 3,386 blessés, 458 absents; total 4,363.

Corps de Hooker, 347 tués, 2,016 blessés, 160 manquants, total 2,523.

La perte de Burnside est à peu près de 1,000 hommes.

Le chiffre des trois corps réunis s'élève donc à 9,108.

Le reste des pertes est fourni par les corps des généraux Franklin et Banks.

Des détachements de la brigade du général Griffin battent le pays aux environs des gués de Blackburn et de Reynolds en face de Shepherdstown, et reconnaissent la rive virginienne du Potomac.

Jeudi dernier, le général Griffin en personne, avec le 9me régiment du Massachusetts et le 1er du District de Colombie, a traversé la rivière et a passé à travers bois. Il a ramené un canon et une forge que les rebelles avaient laissés derrière eux. L'ennemi n'a pas été rencontré dans cette direction.

Missouri.
St-Louis, 29 septembre.

Le général Curtis a visité ce matin les fortifications de la ville, qu'il a trouvées admirables.

Trois cent soixante-trois citoyens déloyaux du comté de Carroll ont été taxés à $1,000 chacun. Si la somme n'est pas payée dans les dix jours, leurs propriétés seront confisquées et vendues.

Le 33 de l'Iowa est arrivé ce matin: il a un aspect imposant.

Kentucky.
Louisville, 29 septembre.

On dit qu'il n'y a plus de soldats du Sud à Frankfort, où le chemin de fer ne va plus; mais on y attend *Humphrey Marshall*.

GUERRE DANS LE SUD-OUEST.

Springfield (Missouri), 2 octobre.

D'après un "Gentleman" qu'on dit bien informé, voici quelles sont les forces des rebelles qui menacent les Etats frontières. Dans le comté de Newton, près de Granby, les généraux du Sud Coffee et Shelby ont 4,000 hommes sous leurs ordres. A Neosho, dans le même comté, Cooper est à la tête de 7000 hommes. A Pea Ridge, le général Rains se trouve avec 4500 hommes, et Hindman, avec 3000 hommes, est à [illegible], sur la frontière de l'Arkansas. Parsons et McBride ont environ 6000 hommes et le général Holmes est à Little Rock avec 17,000 soldats, ce qui porte à 45,000 le chiffre des troupes rebelles. Holmes commande en chef.

Les rebelles espèrent passer l'hiver à St-Louis. Ils enrôlent de force les habitants dans les comtés de Newton et de McDonald et nombre d'habitants ont pris la fuite.

Le général rebelle Hindman, à la suite d'une altercation avec son acolyte Pike, a été mis en état d'arrestation.

Armée de McClellan,
Quartier général,
Mercredi soir, 1er octobre 1862.

Le général Pleasanton a traversé le Potomac ce matin à Shepardstown avec un corps de cavalerie et d'artillerie dans le but de faire une reconnaissance sur les derrières de l'ennemi, l'armée confédérée ayant, d'après les informations reçues, abandonné la ligne de la rivière. Il l'a rencontrée près de Shepardstown et l'a refoulée sur Martinsburg, d'où elle a été bientôt [illegible] par l'artillerie. Notre perte a été de deux tués. Les rebelles ont eu un tué et deux blessés; nous leur avons pris un lieutenant et deux soldats. On croit qu'il y a très peu de troupes rebelles à Winchester; elles sont pour la plupart campées entre cette ville et Martinsburg.

La reconstruction du pont de fer de Harper's Ferry avance rapidement et sera achevée demain. Les généraux McClellan et Marcy avec leurs états majors ont visité aujourd'hui Harper's Ferry, Bolivar et Sandy Hook.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES HIER.

Steamship de la malle des E U Roanoke, Thompson, New York via Havane.
Barque Mary Bentley, Little, New York.
Brick [illegible], Tufts, Vera Cruz.

ARRIVES HIER.

Steamship de la malle des E U Cahawba, Baker, New York.
Barque Chas Edwin, True, New York
Barque Nelson, Wood, Philadelphie.
Barque Utah, Seeley, New York.
Goélette Cordina, Parsons, Ile Ruatan.
Steamboat Time and Tide, Russell, de la Côte.

Montant le fleuve.

Barque Augusta, Amsden, New York.

EXPORTATION.

New York — Par le steamship Roanoke — [illegible]

New York — Par la barque Mary Bentley — [illegible]

Vera Cruz — Par le brick [illegible]

IMPORTATIONS.

[illegible]

ENVOIS DE PRODUITS.

De la Côte — Par le steamboat Time and Tide — 175 boucauts sucre à ordre.

Eglise Evangélique Française.

Le service religieux en français recommencera le 19 de ce mois, et continuera chaque Dimanche matin à onze heures et demie, au rez de chaussée de l'Eglise Presbytérienne, encoignure Gasquet et Liberté; entrée Gasquet. [illegible]

SAVON, THÉ, CORNICHONS.

200 caisses SAVON,
20 ½ balles de THÉ noir,
20 caisses SAVON,
A vendre par
J. B. VALENTINE & CO,
Rue Gravier, No 54.

ATTENTION.

☞ R. T. Montgomery vend à l'encan, aujourd'hui, à onze heures, du gros sel de Liverpool, en débarquement de la goélette Virginia Antoinette, au pied de la rue Toulouse. La vente est importante, car l'article est en demande. Chaque sac sera positivement vendu. Voir l'annonce.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 17 octobre 1862.

Arrivés hier, [illegible] boeufs et 19 cochons. Stock vendu, [illegible]. Stock à vendre, 17 boeufs et 20 cochons.

[illegible]

Fournitures pour Tailleurs,
No 136, rue de Chartres.

MM. DUMAS FRERES viennent de recevoir par le navire Bonsis, du Havre, un assortiment complet de marchandises pour tailleurs, consistant en
DRAPS,
CASIMIRS,
VELOURS POUR GILETS,
SOIERIES pour gilets,
SATIN noir, &c. &c.
qu'ils offrent à vendre AU PLUS BAS PRIX de la place, pour du comptant.

Avis de dissolution de société.

La société E. CAMORS & Co, pour l'exploitation de la boulangerie, rue Bourbon, No 60, ayant atteint son terme le 1er septembre 1862, a été dissoute le même jour par limitation de temps. Mis en liquidation depuis cette époque.

A VENDRE 500 barils farine Ex. pour familles; 100 barils farine Ex. pour familles; [illegible] Valley Mills pour familles; [illegible] Graniteh; [illegible] J X L; [illegible] porc mess; [illegible] barils à mélasse.
J. B. VAN HORN, Rue des Magasins, No 45.

TABAC ET GROCERIES.

6 caisses Tabac SEED LEAF, du Connecticut;
10 caisses Fromage de l'Ohio;
25 caisses Amidon;
20 barils Orge;
20 do Pois secs, [illegible];
[illegible];
4 barils Lentilles.
A vendre au No 34 rue Bienville.

AVIS.

Le public est prévenu que ma femme, Anna Pons, ayant quitté mon domicile, je ne payerai aucune dette qu'elle pourrait contracter.
AMBROSIO CARBO.
Nlle-Orléans, 16 octobre 1862.

Bonne d'Enfants.

On demande une bonne d'enfants, française ou allemande sachant parfaitement coudre et tailler, et pouvant donner de bonnes recommandations. Pour les renseignements s'adresser rue des Remparts, entre Bienville et Douane, No 30.

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
Hôtel-de-Ville, 16 octobre 1862.

Le prix de la farine étant aujourd'hui de neuf piastres et demie ($9 50) le baril, les boulangers sont requis de donner, durant la semaine commençant le SAMEDI 18 du courant, comme suit, jusqu'à nouvel ordre:
Cinquante deux onces de pain pour ... 25 cents.
Vingt-six ... [illegible]
Treize ... 5
Les acheteurs de pain auxquels on demande un plus haut prix rapporteront leurs noms, celui du boulanger et indiqueront le pain acheté et le prix payé à une station de police ou au bureau du Prévôt Maréchal assistant.
HENRY C DEMING, [illegible] maire.
W. S [illegible], secrétaire.

$5 de récompense.

EGAREE depuis huit jours une mule petite, poil noir, [illegible], étampée à l'épaule droite F L ayant une tache blanche sur la croupe. Celui qui la ramènera [illegible] recevra $5 de récompense.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.
Nlle-Orléans, 16 octobre 1862.

CONFORMEMENT à l'article 4 de la charte de cette compagnie, avis est ici donné que l'élection du conseil de directeurs, pour l'année, aura lieu au bureau, rue Carondelet, No 70, LUNDI, trois novembre 1862, de 10 heures A. M. à 4 heures P. M.
[illegible], Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux requisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

E. GANUCHEAU, président.
L. W. BAQUIÉ, secrétaire pro tem.

Les Directeurs ont résolu de payer, [illegible].

E. GANUCHEAU, président.
AMADEO LANDRY, vice-président.
L. W. BAQUIÉ, secrétaire pro tem.

—DIRECTEURS—
Amedée Landry, C. F. Watts, [illegible], J. Lopieux, [illegible], J. M. Robert, B. Zacher, C. Cavaroc, Théodore Frois, [illegible], Chas J. Leeds, J. A. Bonnabel, P. Duval, [illegible], Martin Puig, J. Dugas, [illegible], John Gandy, [illegible], K. H. Harris, [illegible], A. D. Grieff, [illegible], D. Bouligny, F. Del Bondio, [illegible].

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Bijouterie, Fleurs naturelles, &c

A. LALANDE, bijoutier, vient d'ouvrir un magasin rue de Chartres No 53, entre Bienville et Douane. Il se charge, comme par le passé, de la fabrication de bijoux, ouvrages en cheveux; réparations, montage de diamants, etc.

Il a joint à son magasin un atelier pour la fabrication de FLEURS ARTIFICIELLES; on en trouvera un choix varié ainsi que fleurs pour modistes, jardinières, bouquets d'autels, etc. Les commandes seront exécutées avec promptitude; le tout à des prix modérés.

Fleurs naturelles pour baptêmes, mariages, etc. Fleurs pour la Toussaint.

Maison à louer.

La belle maison et magasin No 133, rue Royale entre St-Louis et Toulouse, vis-à-vis l'Hotel St Louis. S'adresser à F. P. DUCONGE, No 30, rue de Chartres.

Marchandises Françaises. ARTICLES D'HIVER.

14 caisses INDIENNES Mervault.
8 balles COTONNADE Attakapas.
1 caisse MOUSSELINE laine unie.
2 " MERINOS pour robes.
3 " MOUSSELINE laine imprimée.
300 douz. GANTS de peau pour hommes et femmes.

CHALES TRICOT
do CACHEMIRE.
do CREPE DE CHINE.
TISSUS MOZAMBIQUE.
POPELINES unies et brochées.
GANTS cachemire et peau.
RUBANS velours et taffetas.
SOIERIES NOIRES & COULEUR.

ALEPINE, BARPOUR, ETAMINE, ALPACCAS, TAMISE, REPS de laine, &c.
J. LEVOIS & CO.
Encoig. Bourbon & Conti.

Avis aux contribuables de la ville.

Le bureau de reviseurs d'assessement se réunira à l'Hôtel de Ville, salle 15 à midi, LUNDI, 13, 20, 27 octobre courant, et le 3 novembre prochain, pour reviser les tableaux du Bureau d'Assesseur et recevoir les demandes des personnes [illegible].
JOHN A. WATKINS, Surintendant du Bureau de reviseurs d'assessement.
Nlle-Orléans, 6 octobre 1862.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
272........RUE DAUPHINE........272.

On peut, pour plus de renseignements, [illegible].

Vente par le Maréchal Prévôt.

Contenu d'un chantier de bois, à l'encan.

PAR THOMAS RICHARDSON, Encanteur.

Sera vendu, à l'entrepôt public, SAMEDI, 18 octobre 1862, à 11 heures du matin, par ordre du colonel James H. French, maréchal prévôt général de la Louisiane, au chantier de bois de John Petit, à l'encoignure des rues Franklin et Toulouse.
Environ 20,000 pieds BOIS DE PIN;
30,000 " BOIS DE CYPRÈ.
SEPT MULETS.
UN CHEVAL.
3 charrettes et des harnais.
Conditions, comptant.

POUR NEW YORK via MATANZAS

Jour de départ, JEUDI 23 du courant, à huit heures A. M.

POUR NEW-YORK via MATANZAS, — le magnifique steamer MATANZAS, [illegible], partira positivement au jour et à l'heure indiqués plus haut. Pour fret et passage de première et de seconde classe pour New York et Matanzas, s'adresser à D. GOICOURIA & Co, rue Poydras No 82.

POUR LA HAVANE.

Jour de départ, SAMEDI 18 courant, à 8 h. A. M.

LE steamer NASSAU, capitaine Conklin, partira samedi, 18 courant. Pour fret ou passage (excellents aménagements) s'adresser à S. F. GRIFFIN, rue Tchoupitoulas No 17.
☞ On reçoit au bureau les lettres et les paquets.

—POUR LA HAVANE—

Le magnifique steamship espagnol MEXICO, capitaine Ortega, sera expédié pour le dit port à son arrivée de la quarantaine. Pour fret et passage pour lequel il a de superbes aménagements, s'adresser à L. PAYRO, No 26, rue Bienville.

POUR BORDEAUX.

Le beau navire Wm WIRT, capitaine Clark, partira pour Bordeaux dans le courant de la semaine prochaine. Pour passage de chambre, s'adresser à bord ou au consignataire. R. S. CASTEND Jr., rue Tchoupitoulas, No 8.

POUR MARSEILLE.

Le navire CARIOCA partira pour Marseille le 18 du courant. Il y a deux chambres disponibles. Les personnes désirant une bonne occasion pour se rendre en Europe, ne pourront mieux trouver. Pour passage, s'adresser chez PIAGGIO & VIOSCA Jr., 62 et 64 Vieille Levée.

RIVIERE TICKFAW.

Jour de départ, *Samedi*, 18 du courant, à 10 heures A. M.

POUR LA RIVIERE TICKFAW — La goélette [illegible], capitaine John L. Korman, prendra des passagers. Tous les passagers devront être munis de passes des autorités. S'adresser à D. DE GOICOURIA & Co, rue Poydras, 82.

A VENDRE OU A FRETER.

UNE GOELETTE de première classe du port de 150 tonneaux, d'un faible tirant d'eau, en bon état, pour n'importe quel voyage. S'adresser à WILLIAM J. REID, Rue des Magasins, No 33.

POUR MARSEILLE ET GENES.

Le beau navire italien CARIOCA, [illegible], chargeant [illegible] pour les susdits ports, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, excellents aménagements, passagers de chambre et d'entrepont, s'adresser à PIAGGIO & VIOSCA, Jr., Rue Vieille Levée, No 62 & 64.

Venant d'être reçu par steamer:

UN assortiment général de BOTTES et SOULIERS comprenant
SOULIERS en maroquin, veau et chevreau élégants et à hausse, pour dames,
do do do do pour demoiselles,
do do do do pour enfants,
BRODEQUINS, veau chevillés et cousus, pr hommes,
BOTTES do do do do
BRODEQUINS chevillés, pour enfants et jeunes gens.
A. WESSON, Jr, rue du Commerce, No 47 entre les rues du Camp et Magasins.

A vendre, pour cause de départ,

UNE BOULANGERIE ET PATISSERIE bien achalandées et bien situées, rue du Cirque, 187, à côté du marché Poydras. [illegible]

Etat de la Louisiane — Département de l'Exécutif.
Nouv.-Orléans, 14 octobre 1862.

ORDRE GENERAL No 14.

I. Les juges des Cours de District, pour la paroisse d'Orléans sont autorisés à recevoir et décider d'une manière sommaire, sur la requête de toutes parties, toutes les affaires entre propriétaires et locataires, [illegible].

II. Les juges de paix sont autorisés à faire de semblables ordres et de semblables décrets, dans les causes qui appartiennent à leur juridiction.

Par ordre du Brigadier Général G. F. SHEPLEY, Gouverneur militaire de la Louisiane.
JAMES F. MILLER, Assistant Adjudant Général.

INSTITUTION De Jeunes Demoiselles,
Dirigée par Mme CHAMPAUX.
262........RUE DU CHEMIN DU BAYOU........262.

La réouverture des classes a eu lieu le 1er octobre. Les personnes qui désirent des prospectus doivent s'adresser à l'institution.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

TROISIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

ALBIN ROCHEREAU, Président pro tem.
J. W. HINCKS, secrétaire.
Assermentés et signés par devant moi, ce 11 octobre 1862.
JAS. GRAHAM, notaire public.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 11 octobre 1862, pardevant moi [illegible] Albin Rochereau, président pro tem. et J. W. Hincks, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, [illegible].

ALBIN ROCHEREAU,
Président pro tem.
J. W. HINCKS, secrétaire.
Assermentés et signés pardevant moi, ce 11 octobre 1862.
JAS. GRAHAM, notaire public.

Les directeurs ont résolu de payer, sur demande, un intérêt de six pour cent sur les certificats [illegible].

—Directeurs—
G. Babcock, J. M. Caballero, T. Bailly Blanchard jr, [illegible], Placide Forstall, [illegible], J M Lapeyre, [illegible], Albin Rochereau, [illegible], Chas Lafitte, J Tuyes.

AVIS.

La société qui existait entre les soussignés sous la raison ROMAN, OLIVIER & Co est dissoute d'un commun accord.
O. CHARLES OLIVIER,
EMILE DUPLANTIER, pour lui-même et pour CHS ROMAN.
Nlle Orléans, 13 octobre 1862.

☞ Les soussignés ont formé une société, sous la raison OLIVIER & DUPLANTIER, pour les affaires de commission en général.
O. CHARLES OLIVIER,
EMILE DUPLANTIER.
Nlle Orléans, 14 octobre 1862.

Volé,

DIMANCHE soir, 12 du courant, dans le bureau No 34, Passage de la Bourse, une boîte de banquier, [illegible] SAMUEL MORGAN. [illegible] E. Filleul, avocat.

AVIS.

Le public est prévenu de ne pas négocier, acheter, [illegible] un certain billet pour la somme de $3,000, tiré par Pierre Montet, à son ordre, en date du 11 juin 1861, [illegible] Amédée Ducatel, notaire, [illegible].
A. DEGEORGE.

A VENDRE.

DEUX CENTS TRENTE CINQ MULETS No 1; [illegible]; une grande quantité de vieux omnibus [illegible]. S'adresser rue Tchoupitoulas, Jefferson City, en face du Stock Landing, de 8 heures du matin à 5 heures du soir.
HART & WINTZ.

BALAIS — 250 douzaines à vendre par OSCAR BERCIER & Co

VENTES A L'ENCAN.

Meubles! Meubles!
PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu, vendredi, 17 octobre 1862, à 10 heures et demie, Passage de la Bourse, No 9, entre Conti et Bienville —
Un lot de meubles assortis, consistant en bois de lits, armoires, side-boards, [illegible], tables, chaises, [illegible].
Conditions — comptant.

1650 sacs gros sel de Liverpool, à l'encan.
PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, VENDREDI, 17 du courant, à 11 heures, en débarquement de la goélette Virginia Antoinette, au pied de la rue Toulouse
1650 sacs gros sel de Liverpool.
Conditions, comptant.

Marchandises sèches, vêtements, chapeaux, bottes et souliers,
PAR HOFFMAN & MARKS,
J. HOFFMAN, encanteur.
Bureau, rue de Chartres No 11.

IL sera vendu, vendredi, 17 du courant, à 10 heures du matin —
200 lots marchandises sèches assorties, vêtements, chapeaux, casquettes, bottes et souliers.

Jambons! Jambons! Jambons!
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, SAMEDI, 18 du courant, à 11 heures et demie du matin, pour le compte de qui il appartiendra, dans l'entrepôt [illegible], à l'encoignure des rues Notre Dame et Commerce —
25 tierçons jambons fumés en toile.
Conditions — comptant.

2,200 sacs maïs jaune,
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, SAMEDI, 18 du courant, à 11 heures et demie du matin, dans l'entrepôt [illegible] rues Notre Dame et Commerce
2200 sacs maïs jaune, strictement choisi.
Conditions — comptant.

Café! Café!
PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu, LUNDI 20 octobre 1862, [illegible] Chemin de la Métairie, [illegible] les fonds d'un café bien assorti et bien fréquenté [illegible].
L'établissement sera vendu en bloc ou en détail.
Conditions — comptant.

Bottes, Souliers, Brodequins, Linge fait et Marchandises sèches.
PAR E. ROGER & Co,
JOSEPH HOLZ, encanteur.

SAMEDI 18 octobre, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 46 et 47, rue de la Vieille Levée,
100 caisses bottes, souliers et brodequins. [illegible]
—AUSSI—
100 lots de linge fait et de marchandises sèches assorties.
Conditions à la vente.

VENTE SANS RESERVE.
527 barriques vins rouge et blanc
PAR E. ROGER & Co,
JOSEPH HOLZ, encanteur.

SAMEDI 18 courant, il sera vendu, à 4 heures de l'après-midi, au No 158 rue Royale entre St Pierre et Toulouse —
[illegible] barriques vin rouge, St-Estèphe et St-Emilion;
[illegible] do do bon ordinaire;
12 do vin St Emilion;
25 do vin blanc Sauterne.
Conditions à la vente.

AVIS AUX LAITIERS.
Vente à l'encan de chevaux, charrettes — Aussi meubles et 12,000 cigares, pour cause de départ.
PAR P. GUTIERREZ, encanteur.

SAMEDI prochain, 18 du courant, à 2 heures P. M., il sera vendu à l'encan, au coin des rues Liberté et [illegible], 3me District: [illegible] —AUSSI— [illegible] ainsi qu'un lot de meubles et environ 12,000 cigares de la Havane.
Conditions, comptant.

Vacherie! Vacherie!
PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu, samedi, 18 octobre 1862, à 11 heures, [illegible]
15 belles vaches laitières,
2 chevaux,
1 charrette à lait.
[illegible]
Conditions — jusqu'à $100 comptant, au-dessus [illegible] à six mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

A vendre

100 BARILS LAGER BEER du LION BREWERY, qualité extra, en magasin et à vendre par WILLIAM J. REID, Rue des Magasins [illegible].

Extrait perfectionné de café.

CE précieux produit, destiné à remplacer le café, [illegible] obtenu la médaille à l'exposition de Paris. [illegible] Un dépôt est établi chez MM. SCHMIDT & [illegible], No 204, Vieille Levée.
LIENHARD & NORMAN [illegible]

A louer,

La résidence agréable, rue des Remparts, [illegible]. S'adresser à P. A. GIRAUD, rue de la Douane [illegible].

Grocerie à vendre.

La grocerie bien achalandée, située au coin des rues Marais et Conti, [illegible], est à vendre pour cause de départ. [illegible]

AU PUBLIC.

A partir du [illegible] les omnibus [illegible] Tchoupitoulas [illegible]. Tickets à vendre [illegible] en paquets [illegible].
F. WINTZ, propriétaire.
Nlle-Orléans, 5 octobre 1862.

LAINE! LAINE!

Le prix le plus élevé au comptant sera toujours payé pour la laine, par J. S. VALENTINE & Co, [illegible].

BILLETS DU TRESOR.

Billets du Trésor à vendre.
S'adresser à WILLIAM J. REID, Rue des Magasins, [illegible].

Cigares de la Havane.

LES soussignés viennent de recevoir un magnifique assortiment [illegible] des meilleures marques de la Havane, [illegible] Partagas, [illegible] La Cristina, Liverpool et Nuevo Emporio, Londres [illegible], Media Regalia, Conchas, Elegantes et Pressados. Egalement, cigarettes, de la marque [illegible].
BORNIO & BROTHER, Rue Gravier, [illegible].

AVIS.

Banque de la Nlle-Orléans.
3 septembre 1862.

LE public est prévenu de ne point recevoir [illegible] de nos vieux billets [illegible]. Un de ces billets a été présenté au comptoir de la Banque [illegible]. Les billets peuvent être facilement reconnus [illegible].
MORTIMER BELLY, Caissier.

CHANGE.

CHANGE sur LONDRES et NEW-YORK [illegible].
WILLIAM J. REID, Rue des Magasins, [illegible].

AVANCES EN ARGENT.

AVANCES libérales en argent, sur marchandises [illegible] consignées à MM. Spofford Tileston & Co, de New-York, par WILLIAM J. REID, Rue des Magasins, [illegible].

Aux laitiers,
Gateaux d'huile de graines de coton moulu.

NOUS sommes prêts à fournir aux marchands [illegible].
BRADBURY & [illegible], Crescent Cotton seed oil Factory, Nos 74, 75, 76 et 80, [illegible].

A LOUER.

Une résidence agréable dans le Troisième District, à un quart d'heure des chars [illegible], avec un jardin, écuries, remise, &c. &c. S'adresser à MM. Eug. Rochereau & Co [illegible].

Agence Française de Placement autorisée.

81, 6me Avenue à NEW YORK.

LES domestiques français des deux sexes trouvent [illegible].

Dans la rue de l'Esplanade.
Maisons à louer, meublées ou non meublées.

Les deux maisons admirablement situées à l'encoignure des rues Esplanade et [illegible]. S'adresser à W. J. CHAPMAN, rue Carondelet [illegible], ou à JOHN WATKINS, rue St-Charles [illegible].

GRAINES! GRAINES! GRAINES!

REÇU tout récemment, par les derniers arrivages du Nord, un excellent [illegible] de graines [illegible] de France. On trouvera aussi chez le soussigné un assortiment complet de graines du Nord.
T. BACHELIER, 21 et 23, rue des Ursulines.

A VENDRE

300 barils porc mess,
100 " prime,
150 caisses fromage anglais, English Dairy,
[illegible]
2000 rames grand papier de paille,
[illegible]
WILLIAM J. REID, rue des Magasins, [illegible].

Coffres Forts incombustibles et incrochetables de FICHET, à Paris. [illegible]
LEON PIERRE & Co, 71, rue de Chartres.